

Carte Blanche de Mr. Daniel Senesael, Député fédéral, membre de la Commission Santé publique et Environnement, à quatre mois de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Objet : Une transition environnementale juste

Le 31 juillet dernier, István Markó, professeur de chimie organique à l'Université Catholique de Louvain s'est fendu d'une « lettre ouverte au Pape sur le climat¹ » en réponse à l'encyclique *Laudato Si* que ce dernier avait publié le 18 juin. Dans cette lettre, passée relativement inaperçue, le professeur tend à remettre en cause la corrélation entre production de CO2 et réchauffement climatique et invite le Pape à ne pas apporter son soutien à la lutte contre le changement climatique. N'étant pas scientifique moi-même, j'estime que, contrairement à Monsieur Markó, il y a lieu de se mobiliser sans réserve et d'agir en urgence en la matière, ne fut-ce qu'en raison du principe de précaution.

En effet, si on n'agit pas rapidement, le réchauffement climatique annoncé aura de lourdes conséquences pour la planète tant pour les générations actuelles que futures. Ainsi, dans son dernier rapport, le GIEC liste les effets désastreux qu'une augmentation des températures supérieures à 2°C par rapport à la période préindustrielle pourrait engendrer. Elévation du niveau des mers, diminution de la biodiversité, multiplication des catastrophes naturelles qui se feront plus intenses et plus fréquentes, etc. Autant d'éléments qui mettront à mal la satisfaction de besoins essentiels pour l'homme et entraîneront irrémédiablement des migrations accentuées, des déplacements de population en quête d'eau potable et fuyant les famines et nécessairement une pauvreté voire une paupérisation accrue.

Il est donc clair que dans cette matière le statut quo politique ne peut être maintenu davantage. Ces perspectives particulièrement peu réjouissantes appellent des mesures urgentes visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre mais aussi à limiter les impacts du changement climatique. A cet égard, rappelons que le Paquet Climat/Energie 2013-2020 de l'Union européenne assigne à la Belgique deux objectifs juridiquement contraignants à atteindre d'ici 2020 : réduire de 15% nos émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs non-ETS² et atteindre une part d'énergie renouvelable de 13%, alors même que les experts estiment que si l'on veut maintenir ce réchauffement inéluctable sous la barre des 2°C, il faudrait diminuer les émissions globales de 40 à 70% d'ici 2050. Considérant que les émissions mondiales n'ont jamais tant augmenté que durant la période 2000-2010 et que les énergies fossiles représentent 80% de l'énergie consommée, il va sans dire que l'ampleur de la tâche s'avère énorme.

¹ <http://www.contrepoints.org/2015/07/31/216181-lettre-ouverte-au-pape-sur-le-climat>

² Il s'agit des secteurs qui n'entrent pas dans le cadre de l'*Emissions Trading System* (= Système communautaire d'échange de quotas d'émission) comme par exemple le secteur automobile

Par contre, là où je rejoins le professeur Markó, c'est lorsqu'il affirme « [qu'] *il est impératif de tenir compte, lors des décisions en matière de politique climatique, du bien-être des plus pauvres parce qu'ils sont les plus vulnérables et les moins en mesure de se protéger* ».

Dans un monde où les inégalités sociales sont à leur paroxysme, il est en effet d'autant plus indispensable d'agir que les changements climatiques renforcent les inégalités entre Nord et Sud, entre riches et pauvres. Les populations les plus fragiles sont ainsi les premières victimes des conséquences du réchauffement alors qu'elles en sont les moins responsables. C'est effectivement une question fondamentalement sociale, car ce sont souvent les personnes les plus vulnérables qui souffrent le plus des dégradations de l'environnement. Ce sont souvent les personnes les moins favorisées qui vivent dans les quartiers plus pollués, dans les zones où la circulation routière est dense ou dans des quartiers sans espaces verts. De ce point de vue, les inégalités environnementales constituent également des inégalités sociales, ce qui entre en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons.

La volonté légitime et urgente de préserver notre environnement et ainsi le climat passe par une nécessaire transformation de nos économies, par une refonte de nos modes de production et de consommation. Ceci est d'autant plus indispensable que notre consommation excessive est responsable de l'épuisement des ressources naturelles, à tel point qu'il n'a fallu attendre que ce jeudi 13 août pour consommer l'ensemble des ressources naturelles renouvelables que la planète peut produire en un an – soit cinq jours plus tôt qu'en 2014.

Or, il est évident qu'on ne pourra pas passer d'une économie dépendante des énergies fossiles à une économie neutre en carbone sans que l'emploi ne soit affecté. Tout comme il est certain que s'inscrire dans une logique néo-libérale qui postulerait que les lois du marché mèneraient d'elles-mêmes à une économie faible en émissions carbone réellement soutenable et socialement juste paraît illusoire. C'est pourquoi, il est capital que les politiques menées afin de limiter notre impact sur l'environnement soient orientées de telles sortes qu'elles ne laissent personne sur le bord du chemin.

Dans cette matière, les pouvoirs publics en particulier ont dès lors un rôle essentiel à jouer notamment en termes de régulation car la justice sociale, le développement économique et le respect de l'environnement, je l'ai dit, ne se réaliseront pas d'eux-mêmes. Le rôle d'exemple des pouvoirs publics est donc important tant d'un point de vue pédagogique qu'en termes de bonne gestion et de bien-être des citoyens et ce, tant pour accélérer le changement que pour réduire leurs propres charges.

Dans des régions comme la nôtre, frappées par plusieurs années de désindustrialisation structurelles, dans des régions où le manque de moyens, notamment en termes d'investissement, prive les travailleurs des secteurs forts en émissions carbone d'alternatives professionnelles crédibles, face aux nombreuses atteintes portée récemment à notre modèle social, face à la précarisation grandissante de bon nombre de nos concitoyens, il est évident que les mesures engagées en vue de limiter notre empreinte écologique ne seront acceptées par nos concitoyens que si elles sont socialement justes.

C'est pourquoi, j'invite vivement les représentants belges qui nous représenteront à Paris dans le cadre de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à porter ce message pour que soit inscrit au cœur du futur "Protocole de Paris" l'objectif d'une transition juste et durable vers une société qui émet peu de gaz à effet de serre et consomme moins de matières premières, en assurant l'accompagnement social des plus fragiles et des travailleurs et de garantir l'activité économique afin de rendre ce changement acceptable.

Daniel Senesael